

**EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :**

**QUE** le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire lundi le 30 janvier 2023 à 20 h.

**LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE**

**Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :**

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 2023-1163 décrétant une dépense de 554 000 \$ et un emprunt de 554 000 \$ pour divers mandats de services professionnels
2. Autorisation de dépenses – Abri temporaire à sel
3. Autorisation de dépenses – Acquisition d'équipement audiovisuel
4. Période de questions
  - 4.1 Membres du conseil
  - 4.2 Public
5. Levée de l'assemblée.

**DONNÉ À BOISCHATEL, CE 27<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER 2023**



Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint